

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

ENTRE :

LIEUTENANT ANDREA REDWING

(Appelante)

- et -

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA
LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
ADMIRAL JEAN DELEAU, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE**

(Intimés)

LE MÉMOIRE DE L'APPELANTE OU DES INTIMÉS
(en choisir un)

NOM DU CABINET JURIDIQUE
Adresse du cabinet

Noms des avocats (prénoms et noms de famille)
Avocat pour l'appelante ou l'intimé (en choisir un)

Téléphone:
Télécopieur:
Courriel:

PARTIE I: INTRODUCTION

1. Cette cause concerne [insérez un court résumé de la question principale en litige invoquée par cet appel].

PARTIE II: SOMMAIRE DES FAITS

2. La requérante est née en 1970 et est issue d'une famille militaire. Plusieurs hommes de sa parenté ont servi ce pays avec distinction dans les Forces Armées. En 1988, à l'âge de 18 ans, la requérante s'est jointe à la Marine. Elle s'est enrôlée comme matelot, le rang le plus bas et celui équivalent au rang de soldat dans l'armée. Elle a été envoyée à la *Canadian Naval Academy* à Esquimalt, en Colombie-Britannique, où elle s'est distinguée sur le plan académique et en tant que recrue. Son succès l'a conduit jusqu'à Halifax, Nouvelle-Écosse pour suivre une formation plus spécialisée relative aux frégates et plus tard, aux destroyers. Elle a excellé dans le domaine qu'elle a choisi.
3. L'appelante a progressé dans les échelons des Forces de façon constante. Elle a été promue aux postes d'officier marinier, premier officier marinier, adjudant sous lieutenant et son poste présent de lieutenant. Ses deux commandants et ceux sous ses ordres ont fait son éloge pour son savoir, son dévouement et son courage. On lui a rendu plusieurs témoignages d'appréciation.
4. Dans la première guerre du Golfe, elle a œuvré sur un navire auxiliaire de classe *Protecteur* qui réalimente les frégates et les destroyers et qui procure du soutien médical pour autre

embarcation. De 1996 à 1999, elle a travaillé sur un bâtiment de patrouille côtière responsable de protéger les eaux canadiennes contre les contrebandiers, procédant à des fouilles, à des sauvetages et à d'autres tâches. Elle a été à cette époque adjudant sur un destroyer pendant quatre ans et a poursuivi en tant que commandant de troisième rang d'une frégate. Elle s'est bien acquittée de toutes ses responsabilités.

5. En 2008, les Forces ont procédé à un concours interne pour le poste de capitaine de corvette (Lieutenant Commandant) à bord d'un sous-marin. Ce poste était celui de deuxième ou troisième commandant du navire, selon quels officiers se trouvaient à bord. Lt Redwing a fait demande pour le poste mais son commandant lui a dit qu'en raison de la politique des Forces au sujet des femmes à bord des sous-marins, elle ne pouvait pas faire demande. Elle a interjeté appel de cette décision à l'intérieur de l'appareil militaire recevant la même réponse à chaque niveau. Après avoir épuisé tous ses recours d'appel à l'intérieur de l'appareil militaire, l'appelante a demandé une révision judiciaire auprès de la Cour fédérale en contestant la politique de la Marine en se fondant sur les quatre motifs suivants:

- a) La politique, se fondant sur son sexe, porte atteinte au par. 15(1) de la *Charte* en la privant de l'égalité et la protection de la loi;
- b) Les politiques de la Marine doivent être interprétées à la lumière du par. 15(2) de la *Charte*, qui est sensé faire avancer la cause des personnes ou classes de personnes historiquement désavantagées dans notre société;
- c) La politique porte atteinte à l'art. 28 de la *Charte* qui garantit que les droits et les libertés sont disponibles également aux personnes des deux sexes;
- d) La politique de la Marine ne constitue pas une limite raisonnable sur ses droits étant

prescrite par la loi et dont la justification puisse se démontrer dans une société libre et démocratique.

6. À la Cour fédérale, la juge Beattie-Colleen a rejeté la demande de l'appelante.

[C'est ici que vous devez résumer la décision de la Cour fédérale, en expliquant comment le juge Beattie-Colleen a disposé de chacune des questions en litige. Chaque citation doit être en retrait et à simple interligne, comme ce paragraphe. Toute citation doit comprendre une référence tout de suite après le paragraphe avec une mention de la page **ou** du numéro de paragraphe de la citation.]

PARTIE III

MOTIFS D'APPEL

A PREMIÈRE QUESTION EN LITIGE : MÊME BÉNÉFICE ET PROTECTION DE LA LOI FONDÉE SUR LE (SEXE) GENRE EN VERTU DU PAR. 15(1)

7. [Insérez l'argument de votre cabinet sur cette question en litige. Référez-vous aux notes explicatives, *Comment préparer un mémoire* pour l'information sur comment citer de la jurisprudence et comment structurer votre argument]

B DEUXIÈME QUESTION EN LITIGE : LA PLACE DES PERSONNES HISTORIQUEMENT DÉSAVANTAGÉES DANS NOTRE SOCIÉTÉ EN VERTU DU PAR. 15(2)

8. [Insérez l'argument de votre cabinet sur cette question en litige. Référez-vous aux notes explicatives, *Comment préparer un mémoire* pour l'information sur comment citer de la jurisprudence et comment structurer votre argument]

C TROISIÈME QUESTION EN LITIGE : PROTECTION DES DROITS ET LIBERTÉS AUX PERSONNES DES DEUX SEXES DE FAÇON ÉGALE EN VERTU DE L'ART. 28

9. [Insérez l'argument de votre cabinet sur cette question en litige. Référez-vous aux notes explicatives, *Comment préparer un mémoire* pour l'information sur comment citer de la jurisprudence et comment structurer votre argument.]

D QUATRIÈME QUESTION EN LITIGE : LIMITE RAISONNABLE DANS UNE SOCIÉTÉ LIBRE ET DÉMOCRATIQUE EN VERTU DE L'ART. 1

10. [Insérez l'argument de votre cabinet sur cette question en litige. Référez-vous aux notes explicatives, *Comment préparer un mémoire* pour l'information sur comment citer de la jurisprudence et comment structurer votre argument.]

APPLICATION À CETTE CAUSE

11. [Insérez un énoncé final, résumant de quelle façon les arguments précédents soutiennent l'ordonnance demandée.]

PARTIE IV ORDONNANCE DEMANDÉE

12. Il est respectueusement demandé que... [Insérez le recours ou le résultat que vous souhaitez. Référez-vous aux notes explicatives, *Comment préparer un mémoire*, pour plus d'information.]

LE TOUT respectueusement soumis

Nom des quatre avocats

Avocat de l'appelante ou l'intimé (en choisir un)

FAIT À (LIEU) ce ____jour du (mois), (année)

ANNEXE A

DOCTRINE ET JURISPRUDENCE

[Faites la liste de toute la jurisprudence et/ou les lois que vous avez citées dans votre mémoire en utilisant la citation juridique correcte. Référez-vous aux notes explicatives, *Comment préparer un mémoire*, pour les guides de formatage.]